Les cahiers de l'économie

Collection dirigée par Jacques André

Initiation à la comptabilité

corrigé et notes pédagogiques

Michel FRAMBACH





Source : S.N.E. Graphisme : P. Delgado

AVIS AUX UTILISATEURS

Depuis le 30 juin 1994, une nouvelle loi a fait évoluer la législation belge sur le droit d'auteur.

Cette loi transpose en droit belge quatre directives européennes destinées à protéger les auteurs et les éditeurs contre l'abus de la reprographie. Elle est entrée en vigueur le 1er janvier 1998, à la suite de la publication au *Moniteur belge* du 7 novembre 1997 de l'arrêté royal du 30 octobre 1997. Comme le présent ouvrage est déclaré par cette loi œuvre protégée, il est rappelé instamment que :

- seuls de courts fragments peuvent être reproduits et pour autant que cette reproduction ne porte pas préjudice à l'édition de l'œuvre originale (pour les reproductions d'œuvres fixées sur un support graphique, autorisées dans les limites de la Loi, consultez le site www.reprobel.be.);
- la source complète du présent ouvrage doit être citée (Michel Frambach, *Initiation à la comptabilité*, Namur, Éditions Érasme, 2004, numéro de la page d'où est extrait le fragment ou la citation);
- la reproduction du document devra donner lieu à la perception de la rémunération des auteurs et des éditeurs prévue par cette loi (art. 59 et 61);
- elle devra être comptabilisée, pour la période considérée, dans la déclaration à la société de gestion des droits (REPROBEL);
- le débiteur pourra être soumis à un contrôle de la perception des rémunérations.

Au cas où ces dispositions légales ne seraient pas respectées, les Éditions Érasme prendraient toutes les mesures qui s'imposent (y compris l'introduction d'une action judiciaire).

Nul n'est censé ignorer cet avertissement.

L'auteur - L'éditeur - Le directeur de collection

Initiation

à la comptabilité

corrigé et notes pédagogiques

Avant-propos

L'orientation prioritaire de ce fascicule est de mettre l'élève face à des situations réalistes et progressives afin qu'il se rende compte que la comptabilité ne consiste pas en une simple résolution d'énoncés mais bien en une analyse systématique des pièces comptables d'une entreprise. Une telle approche devrait amener l'apprenant à comprendre le rôle primordial de la comptabilité dans le bon fonctionnement d'une entreprise.

Pour une bonne compréhension de cette première approche comptable, c'est volontairement que nous éviterons la notion de T.V.A. Dans le même ordre d'idée, le lecteur attentif constatera que tout ce qui est acheté est vendu : nous contournons ainsi le problème de la variation de stock tout en gardant la possibilité de réaliser un premier compte de résultats. Le principe des journaux comptables ne sera pas évoqué et les quelques opérations proposées se feront au travers du grand-livre.

Un plan comptable simplifié est fourni en annexe.

Croisement des compétences et de l'objet du cours

	Objet
Compétences	Initiation à la comptabilité
Faire une recherche.	
Recueillir et traiter des informations en fonction d'une recherche.	X
Analyser des informations.	X
Synthétiser des informations.	X
Appliquer une théorie.	X
Maîtriser les acquis théoriques de base.	X
Appliquer des concepts, des modèles, des procédures appris.	X
Résoudre les problèmes par application des savoirs, concepts et procédures appris.	X

Savoirs et savoir-faire à mobiliser

- Sur base d'une situation bilantaire et simulée, identifier les principaux comptes de l'actif et du passif ;
- À partir d'un bilan initial et de documents réels, supports d'opérations comptables, établir le bilan général et le compte de résultats.

I. Situation d'apprentissage :

1001/11

Sur base d'un bilan réel d'une petite entreprise, la SPRL Berloz, identifier les principaux postes de l'actif et du passif d'une petite entreprise sociétaire.

Sur base de documents réels, comme une facture* d'investissement; une facture d'achat de marchandises, une facture de charges d'exploitation, une facture de ventes, un extrait de compte en banque, une pièce de caisse, un contrat de financement, dégager un **tableau des résultats** et établir le **bilan final**.

II. Questionnement des élèves en rapport avec la situation d'apprentissage :

- 1. Qu'est-ce qu'un bilan?
 - ⇒ Que représentent les différents codes et comptes repris dans le bilan ?
 - ⇒ Qu'exprime le bilan ?
 - ⇒ Que représentent les comptes de bilan ?
- 2. Qu'elle est la classification des comptes de bilan dans le Plan Comptable Minimum Normalisé (P.C.M.N.) ?
- 3. Qu'est-ce qu'un compte de résultats?
- 4. Comment fonctionnent les comptes ?
- 5. Comment évolue la situation patrimoniale d'une entreprise ?

III. Analyse et construction des savoirs :

BILAN DE LA SPRL BERLOZ (au 31 décembre 2002)

ACTIF	Codes	Exercice	PASSIF	Codes	Exercice
ACTIFS IMMOBILISES	20 à 28	149 225	CAPITAUX PROPRES	10 à 15	85 092
I. Frais d'établissement	20	1 000	I. Capital	10	85 035
			A. Capital souscrit	100	85 035
III. Immobilisations corporelles	22 à 27	148 225	·		
A. Terrains et constructions	22	125 000	III. Plus-values de réévaluation	12	
B. Installations, machines et outillage	23				
C. Mobilier et matériel roulant	24	23 225	V. Bénéfice reporté	140	57
			Perte reportée	141	
IV Immobilisations financières	28				
			DETTES	17 à 49	70 980
ACTIFS CIRCULANTS	29 à 58	6 847			
			VIII.Dettes à plus d'un an	17	69 724
V. Créances à plus d'un an	29		A. Dettes financières	172 à 174	69 724
A. Créances commerciales	290		 Etablissements de crédit 	173	69 724
B. Autres créances	291		2. Autres emprunts	174	
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		IX. Dettes à un an au plus	42/48	1 256
A. Stocks	30 à 36		A. Dettes à plus d'un an échéant dans	42	
			l'année .		
VII. Créances à un an au plus	40 à 41	1 543	B. Dettes financières	43	
A. Créances commerciales	40	1 543	 Etablissements de crédit 	430-433	
B. Autres créances	41		2. Autres emprunts	439	
			C. Dettes commerciales	44	1 256
VIII. Placements de trésorerie	50 à 53		Fournisseurs	440	1 256
	1 .		2. Effets à payer	441	
IX. Valeurs disponibles	54 à 58	5 304	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	
			1. Impôts	450 à 453	
TOTAL DE LIACTIE	20 / 50	456.070	2. Rémunérations et charges sociales	454 à 459	456.070
TOTAL DE L'ACTIF	20 à 58	156 072	TOTAL DU PASSIF	10 à 49	156 072

1re Question:



Qu'est-ce qu'un bilan ?

La SPRL Berloz est un grand magasin de jeux vidéos. Observe et analyse son bilan simplifié reproduit ci-contre ; il a été établi au 31 décembre 2002.

Un **bilan** est un document en deux colonnes intitulées "**ACTIF**" et "**PASSIF**" qui décrit le patrimoine d'une entreprise ; **au passif**, sont recensées les ressources financières de l'entreprise ; **à l'actif**, ses avoirs, c'est-à-dire, les utilisations des différentes ressources financières.

Que représentent les différents codes et comptes repris dans le bilan ?

ACTIF

Frais d'établissement : (code 20)

Avant de commencer son activité la SPRL BERLOZ a dû payer des frais de notaire pour sa constitution.

Dans ces "frais d'établissement ", on regroupera non seulement les frais qui se rattachent à la constitution, mais aussi ceux qui sont liés au développement de l'entreprise, ou à sa restructuration de l'entreprise.

Immobilisations corporelles: (codes 22 à 27)

Pour pouvoir stocker ses marchandises, la SPRL BERLOZ a dû acheter un petit hangar dans un zoning industriel pour 125 000 \in .

Le mobilier de l'entreprise est évalué à 23 225 €.

Dans les " immobilisations corporelles ", on regroupera l'ensemble des biens de toute nature acquis par l'entreprise pour être utilisés durablement pour l'exercice de son activité.

<u>Créances* commerciales</u>: (codes 290 ou 40)

Tous les clients de la SPRL BERLOZ n'ont pas payé leurs factures*.

La SPRL BERLOZ possède une créance qui sera payée dans l'année en cours.

Ce type de créances commerciales (code 40) concerne la livraison de biens ou la prestation de services et qui sont payées à un an au plus.



Valeurs disponibles: (code 54/58)

La SPRL BERLOZ dispose de 4985 € sur son compte courant à la banque ING. Il reste aussi en caisse 319 €.

On regroupera sous l'intitulé " valeurs disponibles " :

- les comptes à vue de l'entreprise dans les établissements de crédit ;
- les comptes à vue de l'entreprise à la banque de la poste ;
- l'argent qui se trouve dans la caisse.

PASSIF

Capital: (code 10, compte 100)

Les actionnaires ont mis à la disposition de la SPRL BERLOZ une somme de 85 035 € pour pouvoir commencer son activité. Ces 85 035 € ont, en partie, contribué à l'achat du hangar à marchandises.

Par l'inscription dans le compte, " capital " une société reconnaît être redevable envers ses ASSOCIES, du montant des ressources financières que ces derniers ont mis à sa disposition.

Bénéfice reporté: (code 14, compte 140)

Les objectifs d'une société sont de faire du bénéfice, la SPRL BERLOZ n'échappe pas à la règle : durant l'année 2002, elle a acheté et revendu des marchandises, avec une marge bénéficiaire.

En faisant apparaître le compte "Bénéfice reporté ", une société reconnaît avoir réalisé du bénéfice durant les années antérieures.

Dettes à plus d'un an : (code 17, comptes 172 à 174)

Pour démarrer son activité, la SPRL BERLOZ ne disposait pas assez d'argent (Les 85 035 € du capital mis à la disposition par les propriétaires étaient insuffisants.), la SPRL BERLOZ a donc emprunté 69 724 € auprès de la banque ING pour financer le reste de ses investissements.

Par l'inscription dans les comptes de " Dettes à plus d'un an ", une société reconnaît avoir une dette, dont l'échéance est supérieure à un an.



Dettes commerciales: (code 44, compte 440)

Durant l'année 2002 la SPRL BERLOZ a reçu des factures de marchandises de biens et services divers... Au 31 décembre, il lui restait encore quelques factures impayées, pour 1256 €.

En faisant apparaître des "Dettes commerciales " au passif de son bilan, une société reconnaît avoir une dette à court terme vis-à-vis d'un ou plusieurs fournisseurs.

Qu'exprime le bilan ?

Un bilan peut être comparé à la photographie (à un moment donné) du **patrimoine de l'entreprise** ; celle-ci serait prise sous deux angles différents :

- d'une part, un cliché de la composition des ressources financières (le passif) ;
- d'autre part un cliché des différents **emplois** de ces ressources (l'actif).

BILAN (ou patrim	oine de l'entreprise)
Actif	Passif
Avoirs ou utilisations données aux ressources financières	Ressources financières

<u>Remarque importante</u>: **L'ACTIF est toujours égal au PASSIF,** parce qu'on ne peut utiliser plus de ressources que celles dont on dispose.

Que représentent les comptes de bilan ?

Les uns, appelés **comptes d'actif**, représentent les **emplois**, c'est-à-dire les utilisations données aux ressources financières. Ils sont classés par ordre de liquidité* croissante. Les valeurs les moins liquides sont classées en haut et les plus liquides en bas de l'actif du bilan.

Les autres comptes du bilan appelés **compte de passif** décrivent les différentes **sources de financement** de l'entreprise. Ils sont classés par ordre d'exigibilité croissante.

Que décrivent les comptes d'actif?

Les éléments de l'actif peuvent être regroupés en deux grandes catégories :

- Les **actifs immobilisés** : ce sont les biens d'équipement acquis par l'entreprise et indispensables à son exploitation. Ils comprennent les terrains, les constructions, les machines, le matériel roulant... ;
- Les **actifs circulants** : ce sont les éléments de l'actif qui ne sont pas destinés à rester durablement dans l'entreprise et qui font partie du cycle d'exploitation.



Les **actifs circulants** comprennent les stocks (matières premières, produits semifinis et finis), les créances sur les clients et les disponibilités.

Que décrivent les comptes de passif ?

Les éléments du passif peuvent être regroupés en deux grandes catégories :

- Les **fonds propres** : ce sont les fonds qui appartiennent aux propriétaires de l'entreprise et qui restent, de façon permanente à sa disposition. Ils comprennent le capital, ainsi que les bénéfices non distribués et conservés par l'entreprise.
- **Les dettes** : ce sont les fonds de l'entreprise empruntés à des tiers et qu'elle doit rembourser. Elles comprennent les dettes à long terme (échéance à plus d'un an) et les dettes à court terme (échéance à un an au plus).

Synthèse du Bilan

	BILAN (ou patrim	oine de l'entreprise)	
	Actif	Passif	
lisations	Les actifs immobilisés dont les immobilisations corporelles	Les fonds propres dont le capital les réserves le bénéfice reporté	:
avoirs ou uti	Les actifs circulants dont Ies créances commerciales Ies stocks* Ies valeurs disponibles	Les dettes dont • les dettes à plus d'un an • les dettes à un an au plus - dettes commerciales - dettes fiscales salariales et sociales	



Quelle est la classification des comptes de bilan dans le Plan Comptable Minimum Normalisé (P.C.M.N.) ?

Le Plan Comptable Minimum Normalisé comprend 5 **classes** définies par **un chiffre** pour les comptes de bilan.(consulter la page intérieure de la couverture du présent fascicule)

Chaque classe est divisée en **codes** définis par **deux chiffres**. Chaque code étant lui-même divisé en **comptes** de **trois chiffres**.

<u>Classe 1</u>: cette classe correspond aux comptes du passif à plus d'un an : fonds propres, dettes à plus d'un an.

<u>Classe 2</u> : cette catégorie de comptes correspond aux comptes de l'actif immobilisé auquel on ajoute les créances à plus d'un an.

<u>Classe 3</u> : cette classe est toute entière dévolue aux comptes de stocks et aux commandes en cours d'exécution.

<u>Classe 4</u> : sont enregistrés dans cette classe, les comptes de créances et de dettes à un an au plus.

<u>Classe 5</u> : cette catégorie de comptes est consacrée aux valeurs disponibles.

Schématiquement, les comptes de bilan sont répartis comme suit :

ACTIF

Classe 2

Comptes d'actifs immobilisés et de créances à plus d'un an

Immeubles, terrains, matériel, mobilier, créances à plus d'un an

Classe 3

Comptes de stocks

Marchandises

Produits finis

Classe 4

Comptes de créances à moins d'un an

Clients

Autres créances à moins d'un an

Classe 5

Comptes financiers

Banque

Caisse

PASSIF

Classe 1

Comptes de capitaux propres et de dettes à plus d'un an

Capital

Emprunts à plus d'un an

Classe 4

Comptes de dettes à moins d'un an

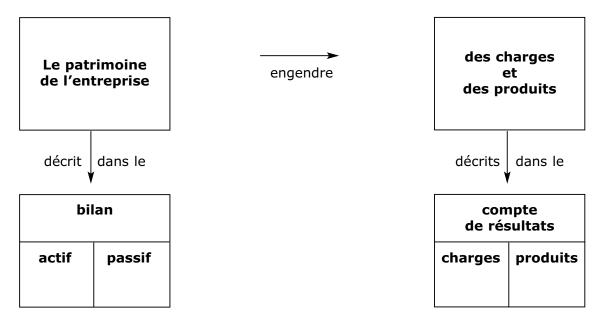
Fournisseurs

Autres dettes à moins d'un an



Qu'est-ce qu'un compte de résultats ?

Tout patrimoine engendre des charges et des produits. Ainsi, le patrimoine (actif et passif) d'une entreprise engendre lui aussi des charges et des produits qui seront décrits dans le compte de résultats.



Les charges sont donc des consommations effectuées pour produire et vendre les biens créés ou les services fournis par l'entreprise. Elles comprennent les achats de marchandises, les services et biens divers, les rémunérations...

Les produits regroupent principalement le chiffre d'affaires* réalisé par l'entreprise ainsi que les autres produits d'exploitation.

Le P.C.M.N. (en couverture intérieure) recense les principales charges et les principaux produits engendrés par une entreprise (classes 6 et 7).

Le compte de résultats est un tableau synthétisant les charges et les produits relatifs à l'activité de l'entreprise pour une période déterminée. La comparaison des charges et des produits permet d'indiquer le résultat de l'entreprise. Ce résultat peut être une **perte** ou un **bénéfice**.

Le compte de résultats peut aussi être présenté sous la forme d'une liste :

PRODUITS	+	7		
Chiffre d'affaires	70		+	
- CHARGES	-	6		
Approvisionnements et marchandises	60		-	
Services et biens divers	61		-	
Rémunérations	62		-	
= BÉNÉFICE (ou PERTE)			+ (-)	



Comment fonctionnent les comptes ?

Règle de fonctionnement des comptes de bilan :

Les comptes d'actif Les comptes de passif

qui **augmentent** sont DÉBITÉS qui **diminuent** sont CRÉDITÉS

qui **augmentent** sont CRÉDITÉS qui **diminuent** sont DÉBITÉS

	В	ILAN	
AC	TIF	PAS	SSIF
Débit	Crédit	Débit	Crédit
+	-	-	+

Règle de fonctionnement des comptes de charges et de produits

Les comptes de charges

Les comptes de produits

qui **augmentent** sont DÉBITÉS qui **diminuent** sont CRÉDITÉS

qui **augmentent** sont CRÉDITÉS qui **diminuent** sont DÉBITÉS

À quelques rares exceptions près, les comptes de **charges** sont toujours **débités** ; les comptes de **produits** sont toujours **crédités**.

	COMPTE DE	RÉSULTATS	
CHA	ARGES	PRO	DDUITS
Débit	Crédit	Débit	Crédit
+	-	-	+
	I	l	

L'ensemble des comptes forme le **grand-livre des comptes**.

Comment établir un bilan et un compte de résultats ?

Le **bilan** décrit la situation patrimoniale de l'entreprise à un moment donné. C'est la photographie de ses **avoirs** et de ses **sources de financement**.

Mais, comme toute opération commerciale ou financière en modifie l'aspect, il faudrait en principe refaire un bilan après chaque opération, pour connaître la situation nouvelle ; cela est en pratique impossible...

On a donc mis au point une procédure qui permet d'établir le bilan une fois l'an. C'est ce que nous allons essayer de comprendre.

Application

Établis le bilan final et le compte de résultats de l'exercice 2003 de l'entreprise SPRL BERLOZ.

Le bilan initial est celui du dernier exercice ; il a été établi au 31 décembre 2002 (voir page 2).

Les opérations de l'exercice 2003 ont donné lieu aux pièces justificatives se trouvant dans l'encart central sur papier de couleur.

Résolution de l'application

1) Analyse

Opération (0) Établissement du bilan initial :

De quoi s'agit-il?

Avant de commencer l'exercice comptable 2003, il faut d'abord établir son bilan initial et reporter les différents montants de ce bilan de la SPRL BERLOZ, établi au 31 décembre 2002, dans les comptes du grand-livre.

En vertu de la continuité des opérations comptables, le bilan final de l'exercice 2002 devient le bilan initial de l'exercice 2003.

<u>Note</u>: Les valeurs disponibles comprennent 4935 € en banque et 319 € en caisse.

Opération (1) Achat de marchandises :

De quoi s'agit-il?

Pour pouvoir vendre, il faut acheter. La SPRL BERLOZ achète à la société SEGA du matériel de jeux informatiques. Elle dispose maintenant de marchandises destinées à être revendues pour un montant de 4925 €.

Comment l'imputer*?

Les charges augmentant (+), nous débitons le compte 604 du grand-livre. En contrepartie les dettes vis-à-vis des fournisseurs augmentent (+); nous créditons donc le compte 440 du grand-livre.

Opération (2) Achat de fournitures :

De quoi s'agit-il?

Pour travailler, il faut du petit matériel. La SPRL BERLOZ achète à la Maison PABEAU des fournitures de bureau, pour 212,95 €. Elles seront livrées le jour même et payées le lendemain par caisse. Ces fournitures sont destinées à être utilisées. Elles constituent une charge pour l'entreprise.

Comment l'imputer ?

Les charges augmentant (+), nous débitons le compte 612 du grand-livre. En contrepartie les dettes* vis-à-vis des fournisseurs augmentent (+); nous créditons donc le compte 440 du grand-livre.

Opération (3) Acquisition de matériel roulant :

De quoi s'agit-il?

Pour prospecter ses clients, la SPRL BERLOZ a besoin d'un véhicule. Elle achète une voiture à la SPRL HERVE. Il s'agit ici d'un bien d'équipement (ou investissement) acquis par l'entreprise et indispensable à son exploitation. La banque, par l'intermédiaire d'un contrat de financement va prêter 15.000 € à la SPRL BERLOZ pour l'acquisition de cette voiture.

Comment l'imputer ?

Les avoirs de la SPRL BERLOZ augmentant (+), nous débitons le compte 241 du grand-livre. En contrepartie les dettes vis-à-vis des fournisseurs augmentent (+); nous créditons donc le 440 du grand livre.

0

Opération (4) Achat de services :

De quoi s'agit-il?

VARTEC TELECOM est une société de service de téléphonie. Téléphoner constitue, en effet, une charge incontournable pour l'entreprise.

Comment l'imputer ?

Les charges augmentant (+), nous débitons le compte 616 du grand-livre de 6,89 €. En contrepartie les dettes* vis-à-vis des fournisseurs augmentent (+) ; nous créditons donc le compte 440 du grand-livre.

Opération (5) Vente de marchandises :

De quoi s'agit-il?

La SPRL BERLOZ revend pour 7945,72 €, à la société LIGNE VERTE, la marchandise qu'elle a achetée à son grossiste*.

Comment l'imputer ?

Tant que la société LIGNE VERTE n'a pas payé, la SPRL possède une créance sur son client (+), nous débitons le compte 400. Cette vente qui fait augmenter (+) son chiffre d'affaires constitue un produit d'exploitation pour l'entreprise ; nous créditons donc le compte 700 du grand livre.



Opération (6) Paiement par caisse de fournitures à la Maison Pabeau :

De quoi s'agit-il?

Les fournitures de bureau ayant été livrées le jour même de la commande par la MAISON PABEAU, la SPRL BERLOZ paie, le lendemain, en prélevant $212,95 \in de$ sa caisse.

Comment l'imputer ?

Les valeurs disponibles en caisse de la SPRL diminuant (-), nous créditons le compte 570. En contrepartie, ses dettes diminuent (-) ; nous débitons donc le compte fournisseurs du montant de la facture.

Opération (7) Paiement par banque d'un fournisseur :

De quoi s'agit-il?

Les marchandises de la société SEGA ont été livrées par un transporteur indépendant, il ne s'occupe pas des payements.

Après réception de la facture, la SPRL BERLOZ effectue son paiement de 4925 € via un transfert bancaire.

Comment l'imputer ?

Les valeurs disponibles en banque de la SPRL diminuant (-), nous créditons le compte 550. En contrepartie ses dettes diminuent (-) ; nous débitons donc le compte fournisseurs du montant de la facture.

Opération (8) Réception du paiement d'un client par la banque :

De quoi s'agit-il?

Les marchandises que nous avons facturées et livrées à la société LIGNE VERTE pour un montant de 7945,72 € nous sont payées par sa banque.

Comment l'imputer ?

Les valeurs disponibles en banque de la SPRL BERLOZ augmentant (+), nous débitons le compte 550. En contrepartie ses créances commerciales diminuent (-) ; nous créditons donc le compte 400 " Clients " du montant de la facture.

Opération (9) Paiement par banque d'un fournisseur de services :

De quoi s'agit-il?

En téléphonie, un décompte est fait mensuellement. Après réception de ce décompte par le biais d'une facture, la SPRL BERLOZ effectue le paiement de $6,89 \in \text{via}$ un transfert bancaire.

Comment l'imputer ?

Les valeurs disponibles en banque de la SPRL diminuant (-), nous créditons le compte 550. En contrepartie ses dettes diminuent (-) ; nous débitons donc le compte fournisseurs du montant de la facture.



Opération (10) Contrat de financement :

De quoi s'agit-il?

Au travers du contrat de financement, la banque nous octroie un crédit de 15 000 € pour financer l'acquisition d'un véhicule ; la banque règle ensuite directement le fournisseur.

Comment l'imputer ?

Le crédit bancaire de la SPRL BERLOZ augmentant (+) nous créditons le montant dans le compte 173 qui est un compte de dette à plus d'un an. En contrepartie, ses dettes à moins d'un an diminuent (-) : nous débitons donc le compte n° 440 Fournisseurs du montant de la facture.

2) Calcul du résultat

Dresse à présent sous forme de liste le compte de résultats de la société Berloz.

COMPTE DE RÉSULT	TATS SIMPLI	FIÉ	
PRODUITS	7	7945,72	
Chiffre d'affaires	70	7945,72	
- CHARGES	6 -	5144,84	
Approvisionnements et marchandises	60	-4925,00	
Services et biens divers	61	-219,84	
= BÉNÉFICE	2800,88		

3) Établissement de la nouvelle situation patrimoniale provisoire

Représente de manière simplifiée la nouvelle situation patrimoniale provisoire de la SPRL Berloz en imputant les nouveaux soldes des comptes d'actif et de passif du grand-livre.

ACTIF	Codes	Exercice	PASSIF	Codes	Exercice
ACTIFS IMMOBILISES	20 à 28	164 225	CAPITAUX PROPRES	10 à 15	85 092
I. Frais d'établissement	20	1000	I. Capital A. Capital souscrit	10	85 035 85 035
III. Immobilisations corporelles	22 à 27	163 225		ţ	
A. Ierrains et constructions B. Installations, machines et outillage	22	125 000	III. Plus-values de reevaluation	71	
C. Mobilier et matériel roulant	24	38 225	V. Bénéfice reporté	140	57
IV Immobilisations financières	78		Perte reportée	141	
			DETTES	17 à 49	85 980
ACTIFS CIRCULANTS	29 à 58	9 647,88			
			VIII.Dettes à plus d'un an	17	84 724
V. Créances à plus d'un an	29		A. Dettes financières	172 à 174	84 724
A. Créances commerciales	290		1. Etablissements de crédit	173	84 724
B. Autres créances	291		2. Autres emprunts	174	
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	cr:		TX. Dettes à un an au plus	42/48	1 256
() () () () () () () () () () () () () (70,00		and the state of t	; ;	
A. Stocks	30 a 30		A. Dettes a plus d'un an echeant dans l'année	74	
VII. Créances à un an au plus	40 à 41	1 543	B. Dettes financières	43	
A. Créances commerciales	40	1 543	1. Etablissements de crédit	430 - 433	
B. Autres créances	41		2. Autres emprunts	439	
			C. Dettes commerciales	4	1 256
VIII. Placements de trésorerie	50 à 53		1. Fournisseurs	440	1 256
			2. Effets à payer	441	
IX. Valeurs disponibles	54 à 58	8 104,88	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	
			1. Impôts	450 à 453	
			2. Rémunérations et charges sociales	454 à 459	
TOTAL DE L'ACTIF	20 à 58	173 872,88	TOTAL DU PASSIF	10 à 49	171 072
	•				

Remarque: Dans cette nouvelle situation patrimoniale <u>provisoire</u>, le total de l'actif n'est pas égal au total du passif, parce que nous n'avons pas tenu compte de l'impact du <u>résultat</u> de l'exercice sur le patrimoine passif de l'entreprise.

Pour arriver à l'égalité

ACTIF = PASSIF

Il faut tenir compte de l'affectation du résultat et établir un bilan après affectation.

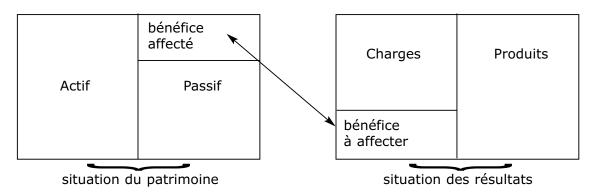
4) Établissement du bilan après affectation

En additionnant les montants de l'actif et du passif, tu auras constaté, dans la nouvelle situation patrimoniale provisoire, que :

- 1) le total de l'actif est différent du total du passif;
- 2) la différence entre le total de l'actif et celui du passif correspond au montant du bénéfice.

Cette constatation permet d'écrire une autre égalité fondamentale de la comptabilité à partie double, à savoir :

Graphiquement cette égalité peut se représenter comme suit :

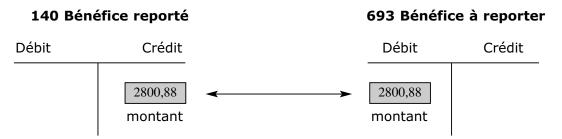


Cette différence s'appelle le **bénéfice** qui est un bénéfice à **affecter** dans le compte de résultats, et qui apparaîtra, après son intégration du bilan, comme un **bénéfice affecté**.

L'opération qui clôture la situation des résultats de l'entreprise pour en intégrer l'impact dans le bilan s'appelle **l'affectation du résultat** ; elle consiste à convertir en termes patrimoniaux, c'est-à-dire en termes bilantaires, la différence entre les produits et les charges.

Cette opération se comptabilisera comme suit :

Le bénéfice sera affecté au crédit du compte Bénéfice reporté (140) par le débit du compte Bénéfice à reporter (693)



Après cette ultime opération, le bilan sera définitivement clôturé et l'égalité **ACTIF = PASSIF** sera à nouveau respectée.

Établis maintenant le bilan final.

ACTIF	Codes	Exercice	PASSIF	Codes	Exercice
ACTIFS IMMOBILISES	20 à 28	164 225	CAPITAUX PROPRES	10 à 15	87 892,88
I. Frais d'établissement	20	1 000	I. Capital	10	85 035
			A. Capital souscrit	100	85 035
III. Immobilisations corporelles	22 à 27	163 225			
A. Terrains et constructions	22	125 000	III. Plus-values de réévaluation	12	
B. Installations, machines et outillage	23				
C. Mobilier et matériel roulant	24				
			V. Bénéfice reporté	140	2 857,88
IV Immobilisations financières	28	38 225	Perte reportée	141	
ACTIFS CIRCULANTS	29 à 58	9 647,88	DETTES	17 à 49	85 980
V. Créances à plus d'un an	29		VIII.Dettes à plus d'un an	17	84 724
A. Créances commerciales	290		A. Dettes financières	172 à 174	84 724
B. Autres créances	291		1. Etablissements de crédit	173	84 724
			2. Autres emprunts	174	
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3				
A. Stocks	30 à 36		IX. Dettes à un an au plus	42/48	1 256
B. Autres créances	37		A. Dettes à plus d'un an échéant dans	42	
			l'année		
VII. Créances à un an au plus	40 à 41	1 543	B. Dettes financières	43	
A. Créances commerciales	40	1 543	1. Etablissements de crédit	430 - 433	
B. Autres créances	41		2. Autres emprunts	439	
			C. Dettes commerciales	44	1 256
VIII. Placements de trésorerie	50 à 53		1. Fournisseurs	440	1 256
			2. Effets à payer	441	
IX. Valeurs disponibles	54 à 58	8 104,88	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	
			1. Impôts	450 à 453	
			2. Rémunérations et charges sociales	454 à 459	
TOTAL DE L'ACTIF	20 à 58	173 872,88	TOTAL DU PASSIF	10 à 49	173 872,88

Évaluation

Modalité de l'épreuve	Forme : écrite Temps : 50 minutes Documents remis à l'élève : un bilan vierge
	un grand-livre vierge

Énoncé:

L'entreprise Schumakers vend des appareils Hi-Fi de tous types. Au 1^{er} mars 2002, sa situation est la suivante :

- Immeuble : 80 000 €
- Capital propre : 94 350 €
- Mobilier : 5 000 €
- Bénéfice reporté : 11 250 €
- Caisse espèces : 5 600 €
- Compte courant : 15 000 €

Tout au long du mois, elle enregistre les opérations suivantes :

- 1° Le 02/03, achat de sept chaînes hi-fi Kenwood, prix unitaire 190 € à la société Philips. (Facture d'achat n°1.)
- 2° Le 07/03, vente de quatre chaînes hi-fi Kenwood à Piron, prix de vente unitaire 285 €. (Facture de vente n°1.)
- 3° Le 09/03, vente de trois chaînes hi-fi Kenwood à Locht, prix de vente unitaire 285 €. (Facture de vente n°2.)
- 4° Le 10/03, paiement de la facture d'achat n°1 de chez Philips par la caisse pour l'achat du 02/03.
- 5° Le 12/03, Piron paye la facture de vente n°1 par la caisse.
- 6° Le 15/03, achat d'un nouveau mobilier de bureau chez IKEA pour 1250 € ainsi que des ampoules pour 5 €.
- 7° Le 20/03, réception de l'extrait de compte ; IKEA a bien été payé et Locht a versé son dû.

Sur base de l'énoncé :

- Établis le bilan initial.
- Passe les écritures dans le grand-livre des comptes.
- Dresse le compte de résultats.
- Affecte le résultat.
- Établis le bilan final.

Lexique

Chiffre d'affaires : Total des ventes effectuées pendant une période déterminée.

Créance : Droit en vertu duquel une personne peut exiger quelque chose de quelqu'un, et spécialement une somme d'argent.

Dette : Ce qu'une personne doit à une autre et spécialement une somme d'argent.

Facture : Pièce comptable indiquant la quantité, la nature et les prix des marchandises vendues, des services exécutés.

Grossiste : Marchand en gros, intermédiaire entre le détaillant et le producteur ou le fabricant.

Imputer : Porter en compte, appliquer à un compte déterminé.

Liquidité : La liquidité est l'aptitude d'un bien ou d'une créance à être transformé en monnaie.

Stock : Quantité de marchandises en réserve.

Table des matières

Avant-propos1
Tableau de croisement des compétences et de l'objet du cours1
Savoirs et savoir-faire à mobiliser1
I. Situation d'apprentissage2
II. Questionnement des élèves en rapport avec la situation d'apprentissage2
III. Analyse et construction des savoirs2
1. Qu'est-ce qu'un bilan ?
Application
Résolution de l'application10
1. Analyse102. Calcul du résultat153. Établissement de la nouvelle situation patrimoniale provisoire164. Établissement du bilan après affectation17
Évaluation19
<i>Lexique</i>
Encart couleur

PLAN COMPTABLE MINIMUN NORMALISE (P.C.M.N.)

COMPTES DE BILAN

CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5
Fonds propres, provisions pour	Frais d'établissement, actifs	Stocks et commandes en cours	Créances et dettes	Placements de trésorerie et valeurs
risques et charges et dettes	immobilisés et créances	d'exécution	à 1 an au plus	disponibles
à + 1 an	à + 1 an			
10 CAPITAL	20 FRAIS D'ETABLISSEMENT	34 MARCHANDISES	40 CREANCES COMMERCIALES	54 VALEURS ECHUES
100 Capital souscrit	22 TERRAINS ET	340 Marchandises en stock	4000 Clients	A L'ENCAISSEMENT
14 BENEFICE REPORTE	CONSTRUCTIONS		41 AUTRES CREANCES	55 ETABLISSEMENTS DE CREDIT
140 Bénéfice reporté	220 Terrains		411 TVA sur achats	550 Banque Compte courant
17 DETTES A PLUS D'UN AN	221 Constructions		416 Autres créances diverses	550 Chèques et virements émis (-)
173 Etablissements de crédit	23 INSTALLATIONS,		42 DETTES A PLUS D'UN AN	56 POSTCHEQUE
174 Autres emprunts	MACHINES ET OUTILLAGE		ECHEANT DANS L'ANNEE	560 Postchèque Compte courant
175 Dettes commerciales	230 i.m.o.		43 DETTES FINANCIERES	561 Chèques et virements émis (-)
	24 MOBILIER ET MATERIEL		433 Etablissements de crédit	57 CAISSE
	ROULANT		439 Autres emprunts	570 Caisse espèces
	240 Mobilier et matériel de bureau		44 DETTES COMMERCIALES	578 Caisse timbres
	241 Matériel roulant		440 Fournisseurs	
	29 CREANCES A PLUS D'UN AN		45 DETTES FISCALES,	
	290 Créances commerciales		SALARIALES ET SOCIALES	
			451 TVA sur ventes	
			451 Compte courant de	
			l'Administration TVA	
			452 Impôts et taxes à payer	

COMPTES DE RÉSULTATS

	CLASSE 6		CLASSE 7
	Charges		Produits
60	APPROVISIONNEMENT ET MARCHANDISES	70	CHIFFRE D'AFFAIRES
	600 Achats de matières premières		700 Ventes de marchandises
	604 Achats de marchandises		701 Ventes de produits finis
			707 Prestations de services
61	SERVICES ET BIENS DIVERS		
	610 Loyers et charges locatives		
	611 Entretiens et réparations		
	612 Fournitures faites à l'entreprise		
	613 Rétribution des tiers		
	614 Frais de publicités		
	615 Frais de réception et restaurant		
	616 Télécommunications et postes		
62	RÉMUNÉRATIONS		
	620 Rémunérations		
	621 Cotisations patronales d'assurances sociales		
	623 Autres frais de personnel		
69	AFFECTATION DU RÉSULTAT		
	693 Bénéfice à reporter		

GRAND-LIVRE DE L'ENTREPRISE SCHUMAKERS

PRODUITS	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	+
PROI	Débit	Débit	Débit	Débit	Débit	1
(GES	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	
CHARGES	Débit	Debit	Débit	Debit	Débit	+
SIF.	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	+
PASSIF	Debit	Débit	Débit	Débit	Débit	,
TIF.	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	
ACTIF	Débit	Débit	Débit	Debit	Débit	+

GRAND-LIVRE DE LA SPRL BERLOZ

PRODUTES	Zuri ventes de manchandises : Debit. C'redit	7.945 7215)	7.045.70	Credit			Crestit		C redii	Credit	+
<u>Σ</u>	700 vente Debu		SC 2 985,72	Debi			Däter		Děhit	DSFin	1
CHARGES	604 Achats de marchandises Débit Credit		850±058	612 Fournitares 36it - Crédit		SD 212.95	616 Félécominamentinus et poistes Débit Crédit	SD 6.89	: Cròdit	('rèiltí	
์	604 Achat Debit	326 ± 115	900 t	512 Děbii	36(212(2)	\$6.00	olin ido Debi	143 6,89	Debii	Dekir	+
PASSIF	Fift Capital souscrit Jebu Crédit	25.11.55	×51113×	140 Bénélice reporte Jébu Crédit 57 (0)	17.	173 Pablissements de erèdie	Credii 	77.13	440 Fournisseurs chi C'acdit 212.95 1.256 (0)	12.95(2) 15.000(3) 1 6.89(3) 21.400.84	+
· K	i bili Cap Debit		SC 85035	140 Béra Débu	%	173 PUNING	Debu	FC2 #\$.08	140 Feb. Debit	=	•
ACTIF	2000 Frans d'etablissement Debit Crèdit		SD 1000	222 Terrams Báis Debit Ciéda	:	0001521 018	240 Mobilier be Crédit		24) Matériel raulont Véhit Credit	. — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	1
ক ক	200 Frans Debit	1981 [486]	1388	Debit	60.128.000	000 (7)	240.7 Debe	522 82 00 300 80	241 Ma Debit	18 unu - 18	+

GRAND-LIVRE DE LA SPRL BERLOZ

-												
PRODUTES	Credii		Ursdin		Credit		Ciedit			Credst		+
PROL	Debit		Débji	·	Debit		. Debat			Debit		
CHARGES	Cródit		Crèda		Crédit		- Credit			Creda		•
CHAL	Debit		Débit		Debit .		Debu		•	Debit		+
SII	Credin		Credit		C redii		Crédit			Credit		+
PASSII	Debit		Debu		Delsic		Debu			Débit		
ACHE	-frið C'Tients it C'rédat	7.945.72 (X)	2.945.72 SD 1.543	550 Compte courant Debit Credit	4 9 <u>25 (7)</u> 6 89 (9)	4 931 89 SD 7998/83	570 Caisse espèces bébit Caédit	212.98 (6)	212.98 SD 106.05	Credit		
.YC.	: Jono C Debai	(8) 7.945 72	0.488,335	550 Comp Debit	10) 4 985 18) 7 945,72	E2 080 CT	570 Caiss Débit		줬	Debu	_	+

GRAND-LIVRE DE L'ENTREPRISE SCHUMAKERS

PRODUITS	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	+
PROI	Débit	Débit	Débit	Débit	Débit	1
(GES	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	
CHARGES	Débit	Debit	Débit	Debit	Débit	+
SIF.	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	+
PASSIF	Debit	Débit	Débit	Débit	Débit	,
TIF.	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	
ACTIF	Débit	Débit	Débit	Debit	Débit	+

SEGA Rue des Fusillés 75 7730 SAINT-LEGER

Téléphone: 047/367.66. FAX: 047/367.66.90 Fortis: 248-0600913-31

Facture

Facturé à :

SPRL BERLOZ Rae des Historius 50 7000 Mons TVA BE 688 336 639

de facture: 20030006

**Date de facturation: 06/01/2003

VEN/BERL

TVA Client: BE-688.356.639

Echéance 06/02/2003

Quantité	Article	Unités	Bescription	Remise %	H.T.	Prix unitaire	Total
15	MO4565		CONSOLES DE JEUX A			105	1575
10	SE4668		JEUX VIDEOS			10	100
3	BE500		PLAYSTATION II			150	450
400	AV9		DVD	-		7	2800

Sous-total 4925

T.V.A. 0

Frais de livraison

Bivers

Montant à verser 4925

Maison Pabeau rue des Abricots 34 - 7000 MONS ING 340 1465724 92 TVA BE 234 451 901 RCM 871 251 Tel. 065/34 51 37



Facture

'afer bactome. Back on lacturation: 02/03/03 Ant. Client.

2003/01 BERLOZ

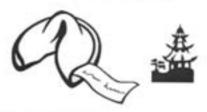
Retreator : LKR

30 jours fin de mois BE 688-356-639

> SPRL BERLOZ Rue des Histoires 56 7000 MONS

Quantité	Article	Unités	Description	flemise's	M.T.	Prix unitaire	Total
3	362648	i.	Porte-copies automatiques A4			41.48	124.44
2	203640	1	Perforateurs puissants 6.3 mm			34.13	68.26
1	404026	100	Boltes à archives			20.25	20.25

Sous-total	212.95	
T.V.A	0	
Frais de livraisen	0	
Divers	0	
Montant à verser	212.95	



Paiement cash le 3 mars

HERVE SPRL

Avenue de l'Enseignement 5

5000

Namur

Facture



SPRI, BERLOZ Rue des Histoires 56-7000 Mons

W' de factore:

230010

Date de l'acturation : 05/01/003 Rét. Client :

4562

Quantité	Article	Description	Références	Remise %	H.T.	Prix unitaire	Total
I.	Audi A3					15000,00	15.000,00
		MOTEUR	AGN074392				
		CHASSIS	WAUZZZ8LZWA030370				
		COULEUR	BLEU				
		ALESAGE	810				
		CYLINDREE	1751				

15 000,00 Sous-total 0,00 T.V.A Frais de livraison Divers Montant à verser 15 000,00



Telephone: 04/367.59.78 FAX: 04/367.59.79 T.V.A.: BE 605.046.012 DEXIA: 068-5622521-62



1636

.be

Vartec Telecom

FACTURE

Facturé à :

Var Tec Telecom SPRL Avenue de tervuren 13 a 1040 Bruxelles

Tel: 0800 31245

Numéro de TVA : BE 479097351 Numéro de compte : 721-5405245-08

R.C.B.: 663313

N° de factora : Date de factoration : Réf. Chent : 880188 84/81/83

BEBLOZ

SPRL BERLOZ Rue des Histoires.56 7000 Mons

TVA: BE 688 356 639

Date	Heure	Numero sppció	Destination	Durée	Celt
International					
12/12/2002	11:42:01	0035223649238	Luxembourg	00 :09 :57	1.11
16/12/2002	19:02:59	00352317209	Luxembourg	00:01:45	0.19
29/12/2002	19:26:48	0033325703329	France	00:01:47	0.12
Mobile National					
11/12/2002	11:44:01	0498707576		00:01:18	0.57
14/12/2002	08:59:36	0474573074		00:00:36	0.57
25/12/2002	11:22:52	0497303825		00:00:37	0.57
26/12/2002	11:46:51	0497707589		00:02:28	1.14
11/12/2002	11:44:01	0498707576		00:03:19	1.71
National					
12/12/2002	09:59:19	022409496		00:02:41	0.13
16/12/2002	11:32:05	043448612		00:04:56	0.12
30/12/2002	21:09:26	042264086		00:20:52	0.66
				Montant de communications	6.89
				T.V.A.	0,00
				Montant à payer	6.89

SPRL BERLOZ

Rue des Histoires 56 B-7000 MONS

Tél: 065/32.32.12 fax: 065/32.32.13

e-mail : Info@Berfoz.com TVA : BE 688 356 639

Facture

Facturé à :

La Ligne Verte SPRL Rue cinq Lignes, 26 B-5000 Namur

TVA: 421.825.356

N° de lacture: 4637 Date de lacturation:29/01/03 Rét. Client: LVNAM901

Quantité	Article	Description	Remise	Prix unitaire	Total
400	AV9	DVD		11,99 €	4796,00 €
3	BE500	PLAYSTATION II		199,99 €	599,97 €
15	Mo4565	Consoles de jeux		159,99 €	2399,85 €
10 SE466	SE4668	JEUX VIDEOS		14,99 €	149,90 €
				Some total	7945.72 €

Sous-total 7945,72 €

T.V.A (O)

Frais de livraison

Divers

Montant à verser 7945,72 €





Pièce de caisse n° 1	
Solde initial : 319	
Rentrée :	Sortie : 212,95
Solde Final : 106,05	
Date: & 3 janvier 2003	
Objet: Pacture Maison Pabeau	

Opération 7

Réception des extraits de compte par la société Berloz

ING A		EXTRAIT 1/0001	
31/12/02	ANCIEN SOLDE	4985,00+	
07/01/03 Virement en faveur de SEGA Compte n° 248-0600913-31 rue des Fusillés 75 7730 SAINT-LEGER Facture 20030006		4925,00-	
NOUVEAU	J SOLDE	60,00+	

ING 🔊 340-145684		EXTRAIT 2/0001
08/01/03	ANCIEN SOLDE	60,00+
08/01/03	Virement de 000-1456840-94 La Ligne Verte SPRL Rue Cinq Lignes, 26 5000-Namur	7945,72+
	Client LVNAM901 Facture 4637	
NOUVEAU	SOLDE	8005,72+

Opération 9

ING 540-1456840		EXTRAIT 3/0001
09/01/2003		8005,72+
10/01/03 Virement en faveur de Vartec Telecom Compte n° 721-5405245-08 Avenue de Tervuren 13 a 1040-Bruxelles Ref: BERLOZ/800188		6,89-
NOUVEAU	SOLDE	7998,89+

ING BANQUE ET ASSURANCES
24, AV. Marnix
1000 Bruxelles

SPRL BERLOZ Rue des Histoires 56 7000 MONS

Contrat de financement

Véhicule : Audi A3

Prix d'achat TVAC : 15.000,00 Acompte versé par le client : 0.00

Solde: 15.000,00

Montant financé: 15.000,00

Durée : 60 mois

Taux de chargement mensuel : 0,29%

TAEG: 6,78%

Montant de la mensualité : 293,50

Montant total à rembourser : 17.610,00 Date du premier versement : 05/02/03 Date du dernier versement : 05/02/05

PLAN COMPTABLE MINIMUN NORMALISE (P.C.M.N.)

COMPTES DE BILAN

CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5
Fonds propres, provisions pour	Frais d'établissement, actifs	Stocks et commandes en cours	Créances et dettes	Placements de trésorerie et valeurs
risques et charges / dettes	immobilisés et créances	d'exécution	à 1 an au plus	disponibles
à + 1 an	à + 1 an			
10 CAPITAL	20 FRAIS D'ETABLISSEMENT	34 MARCHANDISES	40 CREANCES COMMERCIALES	54 VALEURS ECHUES
100 Capital souscrit	22 TERRAINS ET	340 Marchandises en stock	400 Clients	A L'ENCAISSEMENT
14 BENEFICE REPORTE	CONSTRUCTIONS		41 AUTRES CREANCES	55 ETABLISSEMENTS DE CREDIT
140 Bénéfice reporté	220 Terrains		411 TVA sur achats	550 Banque Compte courant
17 DETTES A PLUS D'UN AN	221 Constructions		416 Autres créances diverses	550 Chèques et virements émis (-)
173 Etablissements de crédit	23 INSTALLATIONS,		42 DETTES A PLUS D'UN AN	56 POSTCHEQUE
174 Autres emprunts	MACHINES ET OUTILLAGE		ECHEANT DANS L'ANNEE	560 Postchèque Compte courant
175 Dettes commerciales	230 i.m.o.		43 DETTES FINANCIERES	561 Chèques et virements émis (-)
	24 MOBILIER ET MATERIEL		433 Etablissements de crédit	57 CAISSE
	ROULANT		439 Autres emprunts	570 Caisse espèces
	240 Mobilier et matériel de bureau		44 DETTES COMMERCIALES	578 Caisse timbres
	241 Matériel roulant		440 Fournisseurs	
	29 CREANCES A PLUS D'UN AN		45 DETTES FISCALES,	
	290 Créances commerciales		SALARIALES ET SOCIALES	
			451 TVA sur ventes	
			451 Compte courant de	
			l'Administration TVA	
			452 Impôts et taxes à payer	

COMPTES DE RÉSULTATS

	CLASSE 6		CLASSE 7
	Charges		Produits
60	APPROVISIONNEMENT ET MARCHANDISES	70	CHIFFRE D'AFFAIRES
	600 Achats de matières premières		700 Ventes de marchandises
	604 Achats de marchandises		701 Ventes de produits finis
			707 Prestations de services
61	SERVICES ET BIENS DIVERS		
	610 Loyers et charges locatives		
	611 Entretien et réparations		
	612 Fournitures faites à l'entreprise		
	613 Rétribution des tiers		
	614 Frais de publicités		
	615 Frais de réception et restaurant		
	616 Télécommunications et postes		
62	RÉMUNÉRATIONS		
	620 Rémunérations		
	621 Cotisations patronales d'assurances sociales		
	623 Autres frais de personnel		
69	9 AFFECTATION DU RÉSULTAT		
	693 Bénéfice à reporter		